



"Être représentant des élèves, c'est faire l'apprentissage de la démocratie"

Le(a) **représentant(e) de classe** est un(e) élève de la classe chargé de **REPRÉSENTER LES AUTRES ÉLÈVES** ; C'est aussi le gage d'une participation plus large des élèves à la vie de leur école.

Le **Conseil des représentants** est un organe de concertation qui regroupe tous les représentants de l'établissement scolaire, avec la coordinatrice qualité et éventuellement leurs professeurs et le directeur d'établissement.

C'est lors des réunions que les représentants peuvent *faire des propositions, s'exprimer et échanger leurs idées* avec les représentants des autres classes. **Ils participent** ainsi aux décisions prises dans l'école **afin d'y améliorer la qualité de vie.**

Le représentant est le porte-parole de sa classe par la prise en charge de projet(s) ; il fera ainsi l'apprentissage de la concertation et de la négociation. Cette responsabilité comprend un temps de préparation (où le délégué doit recueillir les avis et les propositions des élèves et les exprimer lors du conseil des élèves), le conseil proprement dit et le compte-rendu aux élèves. Le délégué a l'obligation de participer aux réunions organisées pour eux et particulièrement au conseil des élèves.

Principe : Chaque élève peut voter pour élire le représentant effectif et le représentant suppléant de sa classe. De même, chacun peut être candidat. Les candidatures sont individuelles.

Il est souhaitable que l'élection des représentants soit précédée d'une phase de déclaration de candidature (à remettre au professeur responsable : le titulaire), voire de campagne électorale.

Le vote à l'élection des représentants de classe se déroulera un jour commun à toute l'école :

le LUNDI 7 novembre à 8h15.



Cette élection a lieu à bulletins secrets, en classe, sous la responsabilité du professeur en cours. Le professeur présent lors de cette élection signe le procès-verbal de l'élection.

VADE MECUM

Voter à la tête du client ???

On a souvent envie de voter pour l'un de ses amis, celui qui est le plus beau, le plus scolaire, ... Mais il est important de se demander si cette personne est vraiment la plus compétente pour assumer le rôle de délégué de classe.

Se poser des questions

Choisir son délégué n'est pas toujours facile. Pour savoir qui ferait un bon délégué, il faut se poser plusieurs questions à propos de chacun :

- Est-ce qu'il s'exprime correctement en public ?
- Est-ce qu'il fera tout pour réaliser son programme une fois élu ?
- A-t-il déjà pris des initiatives pour la classe ?
- Est-ce qu'il est attentif aux problèmes des autres ?
- A-t-il l'habitude de partager ?

Le candidat qui récoltera le plus de "oui" à toutes ces questions est sans aucun doute le candidat idéal pour la fonction de délégué.